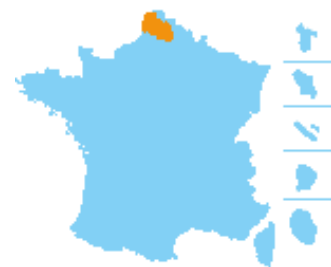

Eco-exemplarité des collectivités

Sevadec

Bp 20
281, Rue Jacques Monod
62101 Calais

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

L'action « Etablissements Témoins / Engagés » mobilise des établissements du secteur public de tous horizons. Le but de ce projet est de démontrer qu'avec des gestes simples, il est aisé de réduire ses déchets, même à l'échelle d'un établissement. Cette opération est constituée de 3 grandes phases.

Le but de cette action est de favoriser l'essaimage des différents gestes, de rassembler et motiver les acteurs de vie des établissements publics, et de réduire à la source les déchets. Cette action doit faire partie d'une volonté des établissements publics. C'est une démarche collective pour une prise de conscience individuelle.

La signature d'une charte par les établissements publics volontaires, les engagera à travailler collectivement afin de respecter les objectifs fixés dans le souci de protéger l'environnement.

« Sensibiliser les salariés, les élèves... pour leur donner les moyens de consommer autrement ».

L'aspect financier n'est pas à négliger puisqu'en changeant les habitudes et comportements liés aux achats et à la consommation, la réalisation d'économies est possible.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire les gisements à l'aide des thématiques suivantes

- la gestion du papier (recto/verso, brouillon, signature sans mail...)
- les consommables (favoriser les achats éco-responsables, et proposer des alternatives aux consommations de papier, gobelet, encre...)
- les produits dangereux (respect des dosages, moins nocifs pour l'environnement...)
- le gaspillage alimentaire
- consommer l'eau du robinet
- entretien des espaces verts (en limitant l'utilisation de produits phytosanitaires, mulching, broyage...)
- meilleure valorisation des déchets

Résultats quantitatifs

- adoption des gestes les plus simples
- sensibilisation des agents sur les bonnes pratiques (réduction, achat et tri)
- meilleure gestion et valorisation des déchets

66 établissements démarchés depuis le début du programme

5 chartes d'engagements signées (communes, scène nationale et 1 association)

1 convention signée avec une Communauté de Communes pour la mise en place de la collecte des PAM (soit 16 collectivités engagées)

11 signatures de "conventions" de convention pour la mise en place de collecte de piles et batteries et PAM

14 signatures de "conventions" pour la récupération des huiles alimentaires (établissements scolaires)

4 établissements scolaires engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour une meilleure gestion des déchets (sans signature de charte) en partenariat avec l'association Uni-cité

38 communes engagées dans la mise en place de bornes de collecte des TLC (Action 13 : "mise en place de borne de textiles")

D'autres communes étaient engagées mais n'ont pas signé de chartes.

Prêt de notre jeu de l'oie géant et de l'exposition itinérante sur la prévention et le tri des déchets

(communauté de communes, communes, association...)

Prêt des gobelets réutilisables

Résultats qualitatifs

- intérêt des collectivités et des établissements publics
- meilleure gestion et valorisation des déchets issus des cantines scolaires

MISE EN OEUVRE

Planning

La 1ère phase est une phase d'analyse (état des lieux, photographie des habitudes). Cette phase permet d'identifier les actions possibles et prioritaires à mettre en place.

La 2ème phase correspond à l'adoption des gestes choisis.

Ces deux premières phases de suivi qui s'étalent sur plusieurs mois (en fonction de l'avancé de chacun)

La 3ème phase consiste, à partir des résultats des établissements témoins, à essayer les différents gestes appliqués.

Moyens humains

Interne :

1 à 2 agents prévention

Externe :

agents de la collectivité

Moyens financiers

pour l'impression de documents, fiches, communication, goodies

Moyens techniques

- un questionnaire "état des lieux"
- un plan d'actions
- jeu pédagogique
- une exposition itinérante

Partenaires mobilisés

- communes
- Association
- établissements scolaires
- communauté de communes
- office de tourisme
- établissements publics
- Eco-organismes

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

reproductible sur tout territoire

Difficultés rencontrées

Recommandations éventuelles

Il est important de travailler avec un agent référent au sein de la structure

Signer une convention afin d'engager une démarche officielle

Rencontrer directement les représentants de chaque établissement pour les mobiliser

Travailler avec moins d'établissements (amélioration du suivi)

Poser les bases en travaillant sur un plan d'actions « accessible » et approfondir par la suite sur des thématiques plus importantes

Avoir un établissement « Test »

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE

Dernière actualisation

Octobre 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale